



## **AVIS D'APPEL PUBLIC A CANDIDATURES**

### **POUR LA CESSION D'UNE PROPRIETE 18 IMPASSE DE GRAMMONT**

**COLLECTIVITE :**

VILLE DE BIARRITZ - Avenue Edouard VII - B.P. 58 - 64202 BIARRITZ Cedex

Direction des marchés publics

☎ : 05.59.41.59.41 – courrier électronique : [marche@biarritz.fr](mailto:marche@biarritz.fr)

**OBJET DE LA CONSULTATION :**

La commune de BIARRITZ organise un avis d'appel à candidatures en vue de la cession amiable d'un bien immobilier après mise en concurrence.

Désignation du bien : parcelle bâtie située à Biarritz, 18 impasse de Grammont, cadastrée AX n°101 d'une contenance cadastrale de 440 m<sup>2</sup>

Cette consultation est ouverte aux seules personnes physiques. Les agences immobilières sont autorisées à rechercher et apporter des candidats. Dans cette hypothèse, les honoraires d'agence seront à la charge de l'acheteur.

**OBTENTION DU DOSSIER DE CONSULTATION :**

Le dossier de consultation sera transmis gratuitement sur demande par courrier électronique à la Direction des marchés publics de la Ville de Biarritz (coordonnées ci-dessus), ou téléchargé sur le site <https://demat-ampa.fr>

**DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES :** 7 octobre 2021 à 17 heures.